

# Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes

Université de Trèves (Trier) 1986

publiés par Dieter Kremer

Tome IV

TIRÉ À PART



MAX NIEMEYER VERLAG  
TÜBINGEN 1989

## Le traitement des formations déonomastiques dans la lexicographie française

0.1. Par «formations déonomastiques» nous entendons les mots qui sont dérivés de noms propres. Nous distinguons deux groupes principaux:

- (a) Les mots qui sont dérivés de noms propres sans qu'il y ait de changements morphologiques («dérivation sémantique»), par exemple *Braille* > *braille* 'alphabet conventionnel en points saillants à l'usage des aveugles', *Mac Adam* > *macadam* 'revêtement de voies', *Napoléon* > *napoléon* 'ancienne pièce d'or'. Cette catégorie comprend avant tout des dérivés de noms de personnes; à un moindre degré existent aussi des dérivés de toponymes, comme *brie* 'fromage de la Brie' ou *bordeaux* 'vin de Bordeaux'.
- (b) Les mots qui sont dérivés de noms propres et dont la dérivation implique des changements morphologiques («dérivation morphologique»), par exemple *Sade* > *sadisme* 'perversion sexuelle', *Amérique* > *américain* > *américaniser* 'revêter, marquer d'un caractère américain', *Napoléon* > *napoléonien* 'qui a rapport à Napoléon'. Cette catégorie comprend des dérivés d'anthroponymes aussi bien que des dérivés de toponymes (la dérivation à base de toponymes, elle, joue un rôle important parce qu'elle sert aussi à la formation de substantifs ethniques et de substantifs désignant une langue ou un dialecte)<sup>1</sup>.

Les formations déonomastiques sont d'un intérêt linguistique particulier d'une part à cause de leur prolifération<sup>2</sup>, d'autre part à cause de leurs caractéristiques formelles et fonctionnelles, et bon nombre de problèmes ne pourront pas être pris en considération ici<sup>3</sup>.

- 
1. Une vue d'ensemble très riche en matériaux est donnée par Migliorini 1927 (Supplément 1968) qui met toutefois l'accent sur le premier groupe; des informations détaillées sur la formation des ethniques français se trouvent dans Wolf 1964. Pour l'italien on peut renvoyer à La Stella 1984, pour l'espagnol à Bateman 1978, pour le portugais à Faria 1943 et pour le roumain à Tagliavini 1928 et 1932, pour ne mentionner que quelques-uns des travaux importants.
  2. Il suffit de consulter un dictionnaire de néologismes quelconque pour voir qu'il y a toujours une quantité remarquable de formations déonomastiques parmi les nouveaux mots (cf. par exemple le DMC pour le français ou le DNP pour l'italien).
  3. Des problèmes de nature morphologique, graphique, syntaxique et textuelle seront traités par Schweickard (en préparation).

0.2. Nos réflexions se concentreront sur le traitement des formations déonomastiques du deuxième groupe dans la lexicographie française<sup>4</sup>. La préface du *PR* (p. X) nous donne une explication quant à l'attitude des lexicographes:

«les dérivés des noms propres de lieux ou de personnes n'ont été retenus que si leur importance ou leur sens les classait à part», avec la note: «Les autres, qui ne présentent qu'un intérêt morphologique ou pratique, font l'objet d'une liste à la fin du dictionnaire».

Les listes respectives du *PR* sont subdivisées en deux parties, à savoir: «Dérivés des noms de personnes (réelles, mythologiques, imaginaires)» (2135-2136) et «Liste à double entrée des noms propres de lieux et des noms communs ou adjectifs correspondants» avec une subdivision ultérieure en 1. «Noms de lieux → noms communs et adjectifs» (2137-2146) et 2. «noms communs et adjectifs → noms de lieux» (2146-2155)<sup>5</sup>. D'autres dictionnaires son structurés de façon analogue<sup>6</sup>, cf. *RM*: «Liste de noms propres avec les noms communs et adjectifs correspondants», 1. «Noms de lieux» (1537-1547), 2. «Noms de personnes» (1548-1553). La structure du *DFV* est encore plus différenciée: «Noms des habitants et de leurs villes (liste limitée aux noms dont les orthographes ne se correspondent pas)» (1279), «Noms de lieux et de leurs habitants» (avec les subdivisions: 1. «Les villes», 1279-1284, 2. «Les régions», 1284-1285, 3. «Les pays», 1286) et finalement «Noms de personnages; adjectifs dérivés» (1287-1288). Le *DFC* n'a qu'une liste qui comprend les dérivés de toponymes («Noms ethniques», 1. «Pays, régions, provinces (noms

- 
4. Boulanger (1982, 273) a remarqué à cet effet: «Toute la communication orale et écrite véhicule de ces mots [sc. des dérivés de noms de personnes et de noms de lieux] dont on a besoin et dont on use de plus en plus, mais qui sont encore interdits aux dictionnaires, du moins sous une forme systématique et réglementée». — Nous nous référerons en premier lieu au *PR* et en outre à *RM*, *DFV*, *Lexis*, *TLF* et *Gottschalk/Bentot* (nous n'avons pas consulté dans tous les cas l'édition la plus récente, étant donné que l'accent de notre examen sera mis avant tout sur des problèmes d'ordre méthodologique).
  5. Etant donné que les différences formelles entre la base et le dérivé sont parfois très grandes (ce qui est valable en particulier pour les dérivés de toponymes), les subdivisions des listes sont très utiles, parce qu'elles permettent de trouver le dérivé à partir de la base aussi bien que vice versa la base à partir du dérivé.
  6. Ce qui est valable aussi pour des dictionnaires d'autres langues, cf. par exemple pour l'italien Zingarelli 1983 («Abitanti d'Italia», 2233-2234) et pour l'espagnol *Diccionario* 1985 («Gentilicios», 1978-1980, «Países y monedas», 1981-1983). — Il y a aussi des dictionnaires spécialisés, cf. le *DETI* et Dugas 1981.

communs et adjectifs correspondants)», 1259-1261, 2. «Villes (noms communs et adjectifs correspondants)», 1262-1263. Il n'y a pas de listes du tout dans le Lexis<sup>7</sup>; en ce qui concerne le *TLF*, il faudra attendre l'achèvement de l'œuvre entière.

1. Après ces préliminaires nous examinerons maintenant quelle systématique se trouve à la base de la répartition des dérivés de noms propres ou dans la partie alphabétique des dictionnaires ou dans les listes en appendice<sup>8</sup>. Pour permettre une évaluation plus précise, nous distinguerons par la suite entre les dérivés d'anthroponymes et ceux de toponymes.

1.1. En ce qui concerne la répartition des dérivés d'anthroponymes, le critère du «sens particulier» (cf. *PR*, *loc. cit.*, p. X) qui justifie l'enregistrement dans la partie alphabétique est d'une importance prépondérante. Nous allons discuter d'abord l'implication pratique de cette prémisse.

1.1.1. Le *PR* qui parle de «sens particulier» dans le contexte de *kafkaïen* ou *ubuesque* se réfère apparemment à l'emploi de ces mots comme adjectifs qualificatifs. Par cela la distinction entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels (aussi: adjectifs de relation ou pseudo-adjectifs) entre en vigueur. Les adjectifs relationnels, eux, ne représentent — du point de vue sémantique — que des variations purement syntaxiques de syntagmes de base formés par des noms propres intégraux (cf. par exemple *l'œuvre giralducienne* vs. *l'œuvre de Giraudoux*)<sup>9</sup>. Etant donné alors que les noms propres, n'ayant pas de «sens particulier» (dans

---

7. Cf. *ib.*, Préface, p. VIII: «Enfin, nous avons traité à leur ordre alphabétique certains noms et adjectifs ethniques ou formés sur un nom propre de personne. La liste de ceux-ci étant quasiment infinie, nous nous sommes limités aux plus courants et à ceux qui présentaient une difficulté de formation ou d'orthographe».

8. Il faut préciser qu'en principe, dans le *PR* aussi bien que dans le *RM*, pour des raisons de perfection tous les dérivés adjectivaux figurent dans les listes (ceux qui sont traités dans la partie alphabétique étant marqués d'un astérisque).

9. Pour cette question fondamentale cf. Guilbert 1974,41 («la transformation adjectivale: *le programme de Pompidou* → *le programme pompidolien* produit un syntagme qui est strictement équivalent syntaxiquement et sémantiquement au syntagme de base»), et Ernst 1986b, chap. 1.1. et chap. 3, mais

l'acception linguistique), ne sont pas pris en considération par les dictionnaires de langue — contrairement aux dictionnaires encyclopédiques<sup>10</sup> —, il s'ensuit que les adjectifs relationnels n'y figurent pas non plus; en tant que variations syntaxiques de noms propres, comme ceux-ci, il ne remplissent pas la condition du «sens particulier» qui — d'après le *PR* — seule justifierait leur enregistrement dans la partie alphabétique du dictionnaire.

On peut donc retenir qu'en principe les adjectifs relationnels figurent dans les listes en appendice (dont la fonction principale est d'informer sur les particularités morphologiques et graphiques des dérivés), alors que les adjectifs qualificatifs sont intégrés dans la partie alphabétique. Cette répartition des adjectifs en fonction de leur emploi — relationnel ou qualificatif — implique d'ailleurs la possibilité qu'un adjectif donné figure et dans l'appendice (en tant qu'adjectif relationnel) et dans le corps du dictionnaire (en tant qu'adjectif qualificatif) (cf. par exemple *kafkaïen*, a. 'relatif à Kafka' vs. b. 'qui rappelle l'atmosphère oppressante des romans de Kafka').

Ce que nous venons de dire explique aussi que les listes sont restreintes aux formations adjectivales — qui du reste constituent la majorité des dérivés de noms propres — étant donné que seulement pour elles l'emploi non-qualificatif est possible, alors que tous les autres dérivés ont *per se* un sens particulier et entrent donc dans la partie alphabétique.

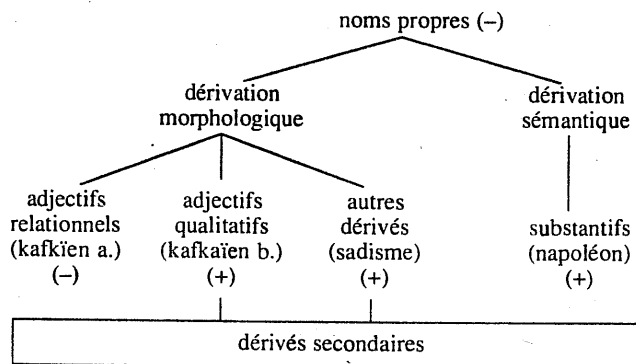
Le schéma suivant servira à illustrer cette situation aussi bien qu'à résumer encore une fois brièvement la typologie des formations déono-

---

aussi Kalverkämper 1978, 211 ss. Pour le problème des adjectifs relationnels en général cf. les travaux de Ernst 1986a et 1986b où l'on trouve aussi la bibliographie relative à ce sujet.

10. Cf. pour cela Hausmann (1977, 13) et — plus généralement — Eco 1984; pour les problèmes de délimitation cf. Finkenstaedt 1984. Parmi les dictionnaires monolingues pris en considération seul le DFV enregistre des noms propres sous lesquels sont rangés de façon systématique les lexèmes qui en dérivent. Dans le dictionnaire bilingue de Gottschalk/Bentot il y a en appendice des listes de toponymes (vol. 1: 1011-1022, vol. 2: 997-1007) et d'anthroponymes (vol. 1: 1023-1031, vol. 2: 1009-1015) (la tradition du Sachs/Villatte, qui avait enregistré dans une large mesure des noms propres dans la partie alphabétique, n'y est plus visible; par conséquent l'ancien titre «Enzyklopädisches Wörterbuch» a été changé en «Großwörterbuch»). Un cas particulier représentent les dictionnaires étymologiques qui classent les mots sous les étymons respectifs (FEW, LEI), ce qui rend nécessaire par exemple pour la dérivation *bachique* l'enregistrement du nom propre *Bacchus*.

mastiques (+ = sens particulier, - = nom propre ou réalisation syntaxique d'un nom propre):



1.1.2. La répartition des adjectifs déonomastiques ne dépend pourtant pas exclusivement du critère du sens particulier, il y a d'autres critères qui interfèrent.

D'après ce que nous venons de dire, des adjectifs comme *pétainiste* (PR, 2136) 'partisan de Pétain' ou *robepierriste* (ib.) 'partisan de Robespierre' devraient figurer — en tant qu'adjectifs qualificatifs — dans le corps du dictionnaire. Cependant, dans le PR (qui sert d'exemple) ils ne se trouvent que dans l'appendice. Cette décision s'explique par le deuxième critère mentionné par le PR, celui de l'«importance» d'un mot. La moindre importance des adjectifs cités ne justifie donc pas leur enregistrement dans la partie alphabétique. En même temps, l'intégration de telles formes dans l'appendice est plus économique parce que si on les enregistrerait dans la partie alphabétique, il faudrait toujours répéter la même définition. Afin d'éviter une telle stéréotypie, on les range parmi les adjectifs relationnels dans l'appendice et mentionne en tête de la liste la définition qui vaut pour toutes les formes: «les suffixes *-iste* et *-ard* correspondent à 'partisan de ...'» (cf. RM, p. 1548).

En revanche, la signification relationnelle des adjectifs n'est pas toujours absente de la partie alphabétique (cf. par exemple dans le PR l'entrée *garibaldien* où est enregistrée — à côté de l'indication 'soldat de Garibaldi' — la signification relationnelle 'relatif à Garibaldi'). Cela pourrait s'expliquer par l'exigence de l'homogénéité de la microstructure du dictionnaire, ce qui voudrait dire que la signification relationnelle est ajoutée à la signification qualificative pour compléter l'information microstructurale. Mais en somme il n'y a que peu d'entrées qui sont structurées de cette façon, ce qui ne semble pas permettre d'en déduire une règle.

1.2. En ce qui concerne les dérivés de toponymes, la situation est quelque peu différente. Dans ce cas la délimitation ne répond pas à des critères sémantiques, mais à des critères pragmatiques, en premier lieu à celui de l'importance.

1.2.1. Dans la partie alphabétique du *PR* on trouve donc des adjectifs de pays et de continents (*afghan, albanais; africain, américain*) et des adjectifs d'importance historique (*akkadien, lydien, mycénien*). Par contre, les dérivés de noms de lieux français ou de régions ne figurent que dans l'appendice (*ormessonnais, plouescatais, réien*)<sup>11</sup>. Si le critère du «sens particulier» passe ici au second plan en faveur du critère de l'importance», cela s'explique de la façon suivante: vu que la structure sémantique des dérivés de toponymes est très homogène et consiste dans presque tous les cas dans une signification relationnelle (adj. 'relatif à ...') et dans une signification propre (m. 'habitant de ...'), une délimitation à base du «sens particulier» impliquerait que pratiquement tous les lexèmes devraient figurer et dans la partie alphabétique et dans l'appendice ce qui ne serait évidemment pas très économique.

1.2.2. Les dérivés de toponymes sont traités de façon plus conséquente que ceux de noms de personnes. Cela résulte probablement du fait qu'ici l'«importance» en principe est le seul critère qui détermine la répartition, alors que dans le cas des dérivés d'anthroponymes il y a une concurrence entre les critères du «sens particulier» et de l'«importance». En outre, le fait que le critère de l'«importance» est relativement vague, concède au lexicographe une certaine liberté de décision, de façon qu'il devient plus difficile de mettre en évidence des inconséquences éventuelles. Il y a cependant des cas où l'on ne peut s'empêcher d'avoir des doutes: pourquoi, par exemple, le *PR* traite dans l'appendice des dérivés comme *autrichien, colombien, koweïtien, néo-calédonien* et *tchadien*, pendant que d'autres qui semblent y équivaloir comme *chilien, finlandais* ou *libanais* figurent dans la partie alphabétique?

2. Jusqu'ici nous nous sommes occupé avant tout des principes qui déterminent la répartition des formations déonomastiques ou dans la partie alphabétique ou dans l'appendice. Il nous reste à examiner de plus près la question de savoir quelles formes sont prises en considé-

---

11. Où l'on indique de nouveau de façon globale la signification en tête de la liste, cf. le RM, 1537: «L'adjectif signifie: 'relatif à; de (tel pays, telle ville)' le nom: 'habitant, ante de ...' et parfois (n.m.) 'langue, dialecte parlés à ...'».

ration dans les dictionnaires (soit dans le corps, soit dans l'appendice) et quelles sont celles qui n'y figurent pas du tout.

Normalement les dictionnaires suivent ici les principes généraux de la lexicographie, c'est-à-dire qu'ils acceptent un lexème si la fréquence et l'actualité le justifient; cf. pour cela la remarque dans le *PR*, à la p. X:

«nous avons établi une sorte d'échelle de valeurs en considérant, d'une part, la *fréquence*, le caractère courant ou le besoin de *désigner une réalité* donnée, et de l'autre, la *modernité* de l'expression ou de l'emploi».

2.1.1. Il est donc compréhensible que des formes comme *tunisifier* (*BR*, 143) ou *saharisateur* (*BR*, 138) — à cause de leur fréquence minime — ne sont pas enregistrées dans le *PR*. Pour la même raison il n'y a pas le dérivé *algérianisation* (*BR*, 147), pendant qu'*américanisation* est accepté. Dans d'autres cas l'absence de certains termes s'explique par le fait qu'il s'agit de formations récentes qu'on n'a pas prises en considération pour des raisons purement pratiques (c'est le cas des dérivés comme *usaïfication*, Boulanger 1982, 273, ou *vietnamisation*, *L'Express*, 2-9-83, 10).

2.1.2. Les décisions respectives ne sont pourtant pas toujours plausibles<sup>12</sup>. On se demande par exemple pourquoi il n'y a pas dans la liste des toponymes du *PR* des dérivés de noms de lieux comme *magnytois*, *maichois*, *maiziérois* et beaucoup d'autres (cf. Wolf 1964, 239), alors qu'il y figure des formations comme *maintenonnois*, *mamertin* ou *mantais*. C'est la même chose pour des formations comme *prétorien* (*L'Express*, 29-10-82, 75), *séoudien* (*ib.*, 14-10-83, 43), *shangaien* (*ib.*, 1-10-82, 65) et *washingtonien* (*BR*, 141) dont l'absence ne paraît pas justifiée, étant donné qu'elles correspondent à d'autres dérivés comme *assyrien*, *bolivien*, *hawaïen*, qui se trouvent pourtant dans l'appendice du *PR*.

2.2.1. En ce qui concerne les dérivés de noms de personnes c'est de même l'«importance» qui décide de l'enregistrement ou de l'omission. Par conséquent on trouve dans l'appendice du *PR* des formations comme *churchillien* ou *dostoïevskien*, mais non pas *bressonien* (de Robert Bresson; *L'Express*, 6-5-83, 6) ou *dylanien* (de Bob Dylan; *ib.*, 24-6-83, 14), pour la même raison dans le *PR* se trouvent (dans la partie alphabétique) les dérivés *gaullien*, *gaullisme* et *gaulliste*, mais non *gaullâtre*

---

12. Pour les problèmes correspondants dans la lexicographie italienne cf. les remarques dans Ernst 1986b, chap. 2.1.4.



(BR, 124), *gaulloiserie* (BR, 132 s.), *gauller* (BR, 130) et d'autres, qui sont formés *ad hoc* et employés pour obtenir des effets stylistiques. Il faut ajouter que la sélection des lexèmes répond aussi au critère de l'actualité, ce qui est valable par exemple pour des formations comme *arnalesque* 'à la manière d'Arnal, comique bien connu au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle' (Plattner 1889, 108) ou *clairvillien* 'relatif à Clairville, auteur de vaudevilles' (ib.) qui ne se trouvent pas/plus dans les dictionnaires; c'est de même pour des raisons d'actualité que l'édition de 1984 du *PR* comprend maintenant (dans l'appendice) les dérivés *barthésien* (de Roland Barthes) ou *fellinien* (de Federico Fellini).

2.2.2. Dans le domaine des dérivés de noms de personnes les décisions d'enregistrer ou non un mot donné ne sont pas non plus toujours évidentes: on se demande par exemple pourquoi dans le *PR* ne se trouvent pas des dérivés comme *adenauerien* (BR, 141) ou *casanovien* (ib.) qui semblent bien comparables à des formations comme *churchillien* ou *dostoïevskien* (qui cependant sont enregistrées dans le *PR*, à la p. 2135).

3.1. Il y a naturellement des différences entre les dictionnaires. Le *RM* par exemple renonce presque complètement aux dérivés de noms de lieux français qui figurent pourtant *in extenso* dans le *PR* et le *DFV*; le *DFC* se restreint aux dérivés de toponymes. Des différences plus amples résultent de la comparaison du *PR* avec le *Lexis*. Le *Lexis* qui n'a pas de listes à part omet en particulier les mots qui dans les autres dictionnaires figurent dans l'appendice, par exemple *absalonien*, *bourguibiste*, *gluckiste* et *hitchcockien* aussi bien que *gessien*, *hirsonnais* et *lensois*. D'autre part, quelques-uns des lexèmes qui dans les autres dictionnaires ne figurent que dans l'appendice sont pris en considération dans la partie alphabétique du *Lexis*, comme par exemple *babouviste*, *baconien* ou *hanovrien*.

3.2. L'absence d'un lexème donné du dictionnaire peut avoir des conséquences différentes. Quand on pense à la production d'un texte, l'absence d'une formation déonomastique peut être importante parce que celui qui produit le texte ne pourra pas toujours décider de la forme et de la graphie correcte d'un dérivé dont il a besoin, même dans le cas où la langue donnée est sa langue maternelle. De l'autre côté, l'absence d'un lexème du dictionnaire sera relativement insignifiante quand il s'agit de décoder un texte, parce que les dérivés de noms propres sont d'habitude facilement compréhensibles par eux-mêmes. Les plus grandes difficultés se poseront à celui qui doit produire un texte dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Pour illustrer ce dernier cas, on peut prendre l'exemple du dérivé allemand *friaulisch* qu'on cherchera

en vain dans les dictionnaires contemporains bilingues du français et de l'allemand<sup>13</sup>. Pour résoudre le problème on peut demander l'équivalent à un francophone qui pourtant n'en sera pas nécessairement sûr (notre informateur a hésité entre *frioulan* et *frioulain*). On peut ensuite faire un détour en consultant un dictionnaire bilingue italien-français où il est plus probable que l'adjectif soit enregistré, à cause de son intérêt particulier pour l'italien (Signorelli donne s.v. *friulano* l'équivalent français *frioulan*). Pour mettre en évidence encore plus clairement la complexité d'un tel cas nous citons l'édition de 1898 du dictionnaire de Sachs/Villatte qui donne *frioulien* et *forlan* (s.v. *Friaul*).

4. Résumé. La plupart des dictionnaires monolingues du français prévoient pour les adjectifs déonomastiques — qui constituent la majorité des dérivés de noms propres — une répartition systématique dans la partie alphabétique et dans des listes en appendice. La répartition des dérivés d'anthroponymes dépend du mode d'emploi de l'adjectif qui est ou relationnel (appendice) ou qualificatif (corps). La répartition des dérivés de toponymes est déterminée par l'importance d'un lexème donné, c'est-à-dire que ceux qui ont une certaine importance sont enregistrés dans la partie alphabétique.

Les dérivés ne sont pourtant pas toujours répartis de façon logique et convaincante, ce qui est avant tout le résultat de la concurrence de plusieurs principes de classification (emploi relationnel ou qualificatif, fréquence et importance, homogénéité, économie).

La question de savoir si une formation déonomastique donnée doit être enregistrée ou non dans le dictionnaire, est résolue conformément aux principes généraux de la lexicographie, c'est-à-dire selon la fréquence et l'actualité d'un mot. (Bon nombre des inconséquences que nous venons de constater semblent du reste être dues au fait que les noms propres eux-mêmes, ne figurant pas dans les dictionnaires, ne sont pas classifiés systématiquement du point de vue lexicographique).

### Bibliographie

#### 1. Dictionnaires

- DETI: Cappello, Teresa/Tagliavini, Carlo (1981): *Dizionario degli etnici e dei toponimi italiani (DETI)*, Bologna, Pàtron.  
 DFC: Jean Dubois et al. (1980): *Dictionnaire du français contemporain illustré*, Paris, Larousse.

13. Pour un bon panorama de la lexicographie bilingue allemand/français et français/allemand nous renvoyons à Rettig 1985.

- DFV: Davau, Maurice et al. (1972): *Dictionnaire du français vivant*, Stuttgart, Klett.
- Diccionario 1985: *Gran diccionario de la lengua española*, Madrid, SGEL, 1985.
- DMC: Gilbert, Pierre(1980): *Dictionnaire des Mots Contemporains*, Paris, Le Robert.
- DNP: Cortelazzo, Manlio/Cardinale, Ugo (1966): *Dizionario di parole nuove 1964-1984*, Torino, Loescher.
- Dugas, Jean-Yves (1981): *Répertoire de gentils (noms des habitants) du Québec*, Québec, Editeur officiel du Québec.
- FEW: Wartburg, Walther von (1922): *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Schroeder (aujourd'hui: Basel, Zbinden).
- Gottschalk, Walter/Bentot, Gaston (edd.) *Langenscheidts Großwörterbuch Französisch*, vol. 1: *Französisch-Deutsch*, 21980, vol. 2: *Deutsch-Französisch*, 51968 (supplément 1979), Berlin et al., Langenscheidt.
- La Stella T., Enzo (1984): *Dizionario storico di deonomastica. Vocaboli derivati da nomi propri, con le corrispondenti forme francesi, inglesi, spagnole e tedesche*, Firenze, Olschki.
- LEI: Pfister, Max (1979): *Lessico etimologico italiano (LEI)*, Wiesbaden, Reichert.
- Lexis (1979): *Larousse de la langue française. Lexis*, Paris, Larousse,
- PR: Robert, Paul (1984): *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Le Robert.
- RM: Rey-Debove, Josette (ed.) (1982): *Le Robert Méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*, Paris, Le Robert.
- Sachs/Villatte: Sachs, Karl (1898): *Encyklopädisches französisch-deutsches und deutsch-französisches Wörterbuch*, nouvelle édition par D. Villatte, Berlin, Langenscheidt.
- Signorelli: Robert, Paul/Signorelli, Carlo (1981): *Dizionario francese-italiano, italiano-francese*, Milano, Signorelli.
- TLF: Imbs, Paul (ed.) (1971): *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, Paris, Editions du CNRS.
- Zingarelli, Nicola (41983): *Il Nuovo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli.

## 2. Articles et monographies

- Bateman, Alfredo D. (1978): «Influencia de los nombres propios en el idioma español», *Boletín de la Academia Colombiana* 28, pp. 167-181.
- Boulanger, Jean-Claude (1982): «Compte rendu de Dugas 1981», *Onoma* 26, pp. 273-277 (= *La banque des mots* 24, 1982, 183-189). (Cf. Boulanger, Tübingen 1986).
- BR: Blochwitz, Werner/Runkewitz, Werner (1971): *Neologismen der französischen Gegenwartssprache unter besonderer Berücksichtigung des politischen Wortschatzes*, Berlin, Akademie-Verlag.
- Eco, Umberto (1984): *Dictionary vs. Encyclopedia*, in: id., *Semiotics and the Philosophy of Language*, London, MacMillan, pp. 46-86.
- Ernst, Gerhard (1986a): *Morphologie und Syntax der Relationsadjektive (RA) im Rumänischen: Spezifisches und Gemeinromanisches*, in: Holtus, Günter/Radtke, Edgar (edd.), *Rumänistik in der Diskussion: Sprache, Literatur und Geschichte*, Tübingen, Narr, 317-338.
- Ernst, Gerhard (1986b): «Il viaggio viennese del professore»/«\*Il viaggio profesorale a Vienna». *Relationsadjektive und konkurrierende Syntagmen im Italienischen*, Italienische Studien 9.

- Faria, Maria do Céu Novais (1943): *Passagem de nomes de pessoas a nomes comuns em português*, Coimbra, Faculdade de Letras.
- Finkenstaedt, Thomas (1984): *Bemerkungen zu Eigennamen in Lexika*, in: Götz, Dieter/Herbst, Thomas (edd.), *Theoretische und praktische Probleme der Lexikographie. 1. Augsburger Kolloquium (Professor Dr. Günther Haensch zum 60. Geburtstag)*, München, Hueber, pp. 107-117.
- Guilbert, Louis: «Grammaire générative et néologie lexicale», *Langages* 8:36 (décembre 1974), 34-44.
- Hausmann, Franz Josef (1977): *Einführung in die Benutzung der neufranzösischen Wörterbücher*, Tübingen, Niemeyer.
- Kalverkämper, Hartwig (1978): *Textilinguistik der Eigennamen*, Stuttgart, Klett-Cotta.
- Migliorini, Bruno (1927): *Dal nome proprio al nome comune. Studi semantici sul mutamento dei nomi propri di persona in nomi comuni negli idiomi romanzi*, Genève, Olschki (supplément: Firenze, Olschki, 1968).
- Plattner, Philipp (1889): «Personal- und Gentilderivate im Neufanzösischen», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 11, pp. 105-166.
- Rettig, Wolfgang (1985): «Die zweisprachige Lexikographie Französisch-Deutsch, Deutsch-Französisch. Stand, Probleme, Aufgaben», *Lexicographica* 1, pp. 83-124.
- Schweickard, Wolfgang: *Deonomastik. Morphologische und semantische Ableitungen auf der Basis von Eigennamen in den romanischen Sprachen* (en préparation).
- Tagliavini, Carlo (1928): «Divagazioni semantiche rumene (Dal nome proprio al nome comune)», *Archivum Romanicum* 12, pp. 161-231.
- Tagliavini, Carlo (1932): «Divagazioni semantiche rumene e balcaniche (Dal nome proprio al nome comune)», *Archivum Romanicum* 16, pp. 333-383.
- Wolf, Heinz Jürgen (1964): *Die Bildung der französischen Ethnica (Bewohnernamen)*, Genève, Droz/Paris, Minard.

## DISCUSSION

*M. Haim Vidal Sephiha*: Avez-vous étudié les dérivés nominaux, verbaux et adjectivaux de poubelle-tulle-Marx(-iste et -ien)-bikini (devenu monokini ou zérokini)-fermeture éclair-frigidaire-De Gaulle (gaullien, et pourquoi pas, pour désigner le franc-lourd!) et le devenir des marques déposées, leur verbalisation (gibbsez-vous, souriez gibbs, etc.)? Enfin, les noms propres occultés Hermine (rat d'Arménie) — Port-Kal en grec, 'orange' en fait Portugal; Apfelsine, orange en allemand (en fait pomme de Chine) et tous les verbes en *iser*: \*Schweickardiser, Hausmanniser, etc. ...

*M. Schweickard*: En ce qui concerne le traitement lexicographique, ces lexèmes obéissent aux critères que nous venons de discuter. Les problèmes morphologiques et sémantiques feront l'objet d'une étude plus approfondie.

*M. Pierre Rézeau*: Vous indiquez des modifications dans l'édition 1984 du Petit Robert (*bressonien*, *fellinien*). Avez-vous remarqué, au fil des réimpressions, d'autres aménagements de ce type (disparitions / apparitions)?

*M. Schweickard*: Par les lexèmes mentionnés nous avons seulement l'intention d'illustrer la dimension comparative de notre étude. En principe, la décision

d'enregistrer ou de supprimer un lexème obéira aux principes généraux de la lexicographie. Cependant, une analyse détaillée serait très intéressante.

*Mme Mechtild Bierbach:* Vous avez mentionné, à plusieurs reprises, le critère d'«importance» qui serait à la base de l'enregistrement ou du non-enregistrement d'une déonomastique. Pourriez-vous nous préciser quelques traits essentiels de ce critère d'«importance»?

*M. Schweickard:* Le critère de l'«importance» se définit par la fréquence du dérivé ou par la popularité de la base; une discussion méthodique plus détaillée serait pourtant désirable.

*M. Gérard Gorcy:* M. Gorcy ajoute quelques critères linguistiques supplémentaires pour justifier la présence des formations déonomastiques: 1) la cohérence structurale pour marquer les oppositions: algériens/algérois; 2) la dénomination d'une langue ou d'un parler; 3) des expressions idiomatiques: exemple: à la béarnaise, à la viennoise.

*M. Ronald Landheer:* Il serait intéressant d'étendre vos recherches à la question de savoir dans quelle mesure la relation (bien connue) entre lexicographie et idéologie se concrétise dans le traitement des formations déonomastiques par les lexicographes. Sous ce rapport on pourrait penser par exemple à la connotation péjorative de certains suffixes (comme *-ard* ou *-asser*: «gaillard» vs. «gaulliste»), dans la mesure où ces formes tendent à s'établir dans la langue.

*M. Schweickard:* La problématique que vous mentionnez est d'un intérêt particulier, bien que les informations respectives ne puissent pas être dérivées directement des données lexicographiques. Etant donné que des dérivés comme *gaillard* sont formés *ad hoc* et employés pour obtenir des effets stylistiques, il ne sont normalement pas enregistrés dans les dictionnaires.

*M. Jean-Louis Fossat:* Faut-il, et sur quels critères, faire entrer les ethniques (par exemple: en *-ais*) dans le dictionnaire de langue, sachant qu'une \**béarnaise* est une lexicalisation attestée avec troncature, une *parisienne* dans un corpus de spécialité? Faut-il se fonder sur des critères onomasiologiques ou syntaxiques?

*M. Schweickard:* Selon le critère du «sens particulier», des formations comme *béarnaise* peuvent bien figurer dans la partie alphabétique d'un dictionnaire.

*M. André Lapierre:* Précision sur les critères d'inclusion ou d'exclusion des dérivés de NP dans les dictionnaires de langue. Un critère utile semble être l'opacité onomastique. Dès qu'un dérivé perd tout lien dénotatif avec sa source onomastique, sa 'communisation' dans le lexique semble être assurée.